



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest
Toronto ON, M5S 0A1
TÉL. : 416-961-8800
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-888-
534-2222
TÉLÉC. : 416-961-8822
info@oeeo.ca

MAI 2007

Mai 2007, Numéro 36

DES NOUVELLES DE L'ORDRE

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR INDIQUÉ QUE VOUS
VOULEZ RECEVOIR DES NOUVELLES ET DES
RENSEIGNEMENTS SUR LA PROFESSION ENSEIGNANTE.



DANS CE NUMÉRO :

- L'Ordre accepte les cours à distance
- Appel aux pédagogues d'expérience
- Calendrier en ligne

L'Ordre acceptera qu'une portion du programme de formation à l'enseignement soit suivie à distance.

L'ORDRE ACCEPTE LES COURS À DISTANCE

L'Ordre a mis en place un nouveau processus d'évaluation qui pourrait permettre aux personnes ayant suivi un programme de formation à l'enseignement à distance d'obtenir plus rapidement l'autorisation d'enseigner.



Dorénavant, l'Ordre acceptera qu'une portion du programme de formation à l'enseignement soit suivie à distance, à condition d'avoir fait un stage ou d'avoir acquis une année d'expérience en enseignement à l'extérieur de l'Ontario.

Pour recevoir l'autorisation d'enseigner, il faudra tout de même avoir suivi deux cours de didactique en salle de classe.

Le changement apporté au processus profitera davantage aux personnes formées à l'étranger.

«Nous sommes heureux d'apporter une modification qui permettra aux enseignantes et enseignants formés à l'étranger d'obtenir plus rapidement l'autorisation d'enseigner en Ontario», déclare le registrateur, Brian McGowan.

L'Ordre est en voie de communiquer avec toutes les personnes qui n'ont pas obtenu l'autorisation d'enseigner parce qu'elles avaient suivi leur programme à distance.

Les personnes ayant participé à la révision des qualifications requises pour enseigner récemment menée par l'Ordre ont soutenu les méthodes alternatives de prestation pour certaines parties du programme de formation à l'enseignement, dont la formation à distance. Toutefois, personne n'a suggéré que la prestation du programme se fasse entièrement à distance.

«Cette modification vient étayer la confiance grandissante en la formation à distance, méthode d'enseignement utile et valide, surtout quand on l'utilise en conjonction avec des méthodes plus traditionnelles», ajoute M. McGowan.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce changement, veuillez consulter les **questions et réponses** disponibles dans le site web de l'Ordre.

Haut de la page

APPEL AUX PÉDAGOGUES D'EXPÉRIENCE

L'Ordre est à la recherche d'un chef pour son Unité des plaintes et audiences. Cette personne doit avoir fait preuve de leadership dans le domaine de l'éducation et posséder d'excellentes compétences en résolution de conflits.

Elle gèrera l'équipe du personnel qui s'occupe de recevoir les plaintes et de préparer les audiences de la Division des enquêtes et des audiences.

Les responsabilités de cette personne comprennent : donner son appui au public et aux membres de la profession au sujet de demandes et de plaintes relatives à la conduite et à l'aptitude professionnelle, et traiter les plaintes qui peuvent être résolues grâce au Programme de règlement à l'amiable.

En outre, elle appuie les comités de discipline et d'aptitude professionnelle du conseil, ainsi que les panels d'audience.

La date limite pour poser sa candidature est le 11 mai 2007. La description complète du poste se trouve dans le **site web de l'Ordre**.

Haut de la page

.....

CALENDRIER EN LIGNE

Vous voulez participer à un atelier ou une conférence cette année? Ne cherchez pas plus loin : entre autres services offerts à nos membres, la bibliothèque affiche une liste complète **d'ateliers et de conférences** dans notre site web et notre revue ***Pour parler profession.***

Vous pouvez joindre des milliers d'enseignantes et enseignants en envoyant les détails de votre conférence ou atelier à **biblio@oeeo.ca**. Nous nous intéressons particulièrement aux événements ayant lieu en Ontario.

Haut de la page

.....

DES NOUVELLES DE L'ORDRE :

Si vous ne voulez plus recevoir ce bulletin, **modifiez votre dossier** à cet effet dans la Section réservée aux membres.

Si vous souhaitez répondre à ce courriel, veuillez indiquer votre nom et votre numéro de membre afin que nous puissions vous donner une réponse précise et détaillée.